

Minière O3

Politique d'engagement communautaire

MINIÈRE O3

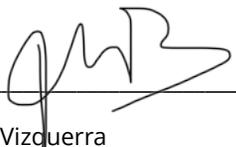
Minière O3 s'engage à entretenir des relations positives et mutuellement bénéfiques avec les communautés d'accueil. L'équipe reconnaît l'importance de maintenir des relations respectueuses et transparentes avec elles.

L'entreprise s'engage à:

- Établir un dialogue en continu en établissant des relations respectueuses avec les communautés d'accueil sur des bases de partage d'informations, de collaboration et d'ouverture afin de répondre à leurs préoccupations ;
- Se conformer rigoureusement aux lois et réglementations des juridictions dans lesquelles nous opérons, en plus des obligations concernant les aspects communautaires des codes et pratiques, normes auxquelles Minière O3 adhère;
- S'assurer que les parties prenantes potentiellement affectées par nos activités sont identifiées en amont ;
- S'engager rapidement, en temps opportun et de manière culturellement appropriée, avec les communautés locales ;
- Collaborer avec les gouvernements et les communautés afin de soutenir et encourager des programmes de développement communautaire adaptés aux besoins et aux priorités identifiées par les communautés ;
- Identifier et respecter les besoins sociaux, économiques, environnementaux et culturels des communautés locales concernées, afin de contribuer à leur développement économique et socio-économique, conformément à nos politiques d'approvisionnement responsable et de ressources humaines
- Établir et maintenir une politique de résolution des demandes et des signalements avec les parties intéressées, mener des enquêtes appropriées sur les événements, ainsi qu'identifier et mettre en œuvre des actions correctives;
- S'efforcer à s'améliorer en continu en mettant en œuvre des programmes de gestion des relations avec la communauté, en effectuant une révision annuelle de nos engagements et nos objectifs, en documentant les préoccupations et les réponses, et en élaborant des plans et des objectifs pour améliorer les performances.;
- Veiller à ce que les ressources humaines, matérielles et financières soient disponibles pour promouvoir, planifier et mettre en œuvre cette politique.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de relations avec les communautés, Minière O3 s'attend à ce que :

- Tous les cadres, directeurs et superviseurs soient des ambassadeurs dans la promotion et le maintien de nos relations avec nos communautés d'accueil ;
- Le département de développement durable soutienne cette politique en développant, en mettant en œuvre et en maintenant des normes et des protocoles pour atteindre les objectifs de performance et soutenir les activités sur le terrain ;
- Tous les employés, sous-traitants et fournisseurs de biens et de services sont responsables de la mise en œuvre de leurs activités conformément à cette politique ;
- Le comité de développement durable du conseil d'administration se réunira régulièrement pour contrôler nos pratiques en matière de relations avec la communauté, y compris toute action corrective nécessaire pour les améliorer, et pour confirmer que Minière O3 adhère à cette politique.



Jose Vizquerra
Président et Chef de la direction
Date: 6 mars 2024